

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 16 (1925)

Artikel: L'enseignement de la sténographie à l'école enfantine et à l'école primaire
Autor: Barbier, Ch. Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de la Sténographie à l'École infantine et à l'École primaire.

INTRODUCTION.

« Enseigner la sténographie à des enfants de cinq ou six ans !
Y avez-vous vraiment songé ? Cela ne dépasse-t-il pas les limites du bon sens ? Entre les folies pédagogiques dont notre époque est fertile, n'est-ce pas la plus réussie, celle où s'affirme le mieux l'anarchie de notre temps qui se plaît à brouiller toutes les notions et à confondre tous les âges ?

En un mot, n'est-ce pas un crime de lèse-enfance ? »

Telle est bien l'opinion intime de toutes les personnes — et c'est le grand nombre — qui, ne connaissant pas la sténographie, redoutent les effets de son introduction dans nos écoles. Notre devoir est de les renseigner, et nous osons espérer qu'après nous avoir entendu, elles seront rassurées, et qu'elles voudront se joindre à nous pour travailler à donner à cette branche sa place dans l'enseignement.

Nous devons à la vérité de dire que ce fut bien de notre part un coup d'audace que de nous en prendre à l'école infantine et nous n'aurions évidemment jamais osé le faire si nous n'avions pas déjà travaillé, à titre particulier, avec de très jeunes enfants, ce qui nous donnait bon espoir.

Les résultats que nous avons obtenus, après quatre ans d'expériences, démontrent à l'évidence que nous avons été bien inspiré ; aussi, est-ce pour nous un très grand bonheur de pouvoir, non pas simplement affirmer, — en pédagogie plus que partout ailleurs, les affirmations ne suffisent pas — mais apporter la preuve irréfutable que cet enseignement est non seulement possible à l'école infantine, mais qu'il est surtout admirablement à la portée des tout jeunes enfants ; il les intéresse, plus, il les enthousiasme et leur est utile.

Limiter notre expérience aux élèves de l'école enfantine eût été une tâche suffisamment grande et belle, mais combien incomplète, c'est pourquoi nous l'avons étendue à tous les élèves des classes primaires et c'est ainsi que chaque année, depuis 1921, plus de 200 élèves des classes de Colombier de 6 à 14 ans bénéficient de notre enseignement.

Chacun reconnaît que la question de l'enseignement de la sténographie à l'école enfantine et à l'école primaire est un des gros problèmes pédagogiques de l'heure présente ; nombreuses sont les questions qu'il soulève ; aussi, sommes-nous heureux de pouvoir y répondre, non par une vague théorie comme on en rencontre trop souvent en pédagogie, mais par des faits précis, fournis par une expérience assez longue pour qu'elle ne laisse subsister aucun doute sur la valeur pratique de ce nouvel enseignement.

PREMIÈRE PARTIE

L'ENSEIGNEMENT DE LA STÉNOGRAPHIE DANS DIVERSES CLASSES DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Parmi les expériences dont il est question dans cette étude, celle qui a été entreprise dans des classes de Colombier est de beaucoup la plus intéressante, puisqu'elle se poursuit déjà depuis plus de quatre ans. Nous pensons cependant qu'il est bon de donner auparavant une idée de ce qui a été fait dans quelques localités de canton par les rapports des maîtres de classes.

1. Ecole enfantine.

*Classe de Mlle Th. Schmid, institutrice à Colombier*¹.

Ce fut en mai 1921 que M. Barbier, entrant un jour dans ma classe pour assister à une leçon de lecture me proposa d'entreprendre avec mes élèves l'étude de la sténographie.

¹ ... Par décret du Grand Conseil du 27 mars 1923, toutes les classes enfantines inférieures (enfants de 5 à 6 ans) ont été supprimées dans le canton de Neuchâtel. Cette classe n'existe donc plus ; en conséquence, nous en parlons ici et nous dirons plus loin ce qui a été fait dans les autres classes de Colombier telles qu'elles existent aujourd'hui.

Cette idée me surprit d'abord beaucoup et me troubla même jusqu'à un certain point. Les enfants pour lesquels les débuts de la lecture sont assez pénibles d'habitude ne seront-ils pas complètement perdus lorsqu'il s'agira d'apprendre deux écritures différentes ? C'est ainsi que je raisonnais dans ma naïveté. Je fus heureusement vite rassurée par ce que je vis dans ma classe et je voudrais remercier ici M. Barbier qui m'a donné ainsi l'occasion de faire une expérience intéressante.

1. Dès le début, je fus frappée par *l'intérêt* que les enfants apportaient à la sténographie, intérêt qui ne fit que grandir à mesure que nous avançons dans cette étude. Il me semble qu'il faut expliquer le renouvellement constant de cet intérêt par le fait que la sténographie étant uniquement phonétique, les enfants purent immédiatement lire de petites phrases pour lesquelles il n'était pas besoin de connaître plus de deux ou trois signes. Après une dizaine de leçons, les élèves, très absorbés, écrivaient de longues histoires sur leur papier, ce qui leur eût été impossible sans l'aide de la sténographie.

2. Et ceci m'amène à dire quelques mots de *l'habileté manuelle* qu'acquiert en peu de temps les enfants. Tous, nous savons par expérience que l'enfant passerait sa journée à dessiner. Or, pour l'enfant, écrire en sténographie, ce n'est pas autre chose que de faire du dessin ; écrire en usuelle aussi, je le veux bien, mais que de peine pour de petites mains inhabiles lorsqu'il s'agit d'écrire une seule lettre. Les signes sténographiques sont au contraire très simples à tracer pour de jeunes enfants. L'intérêt d'un dessin qui veut dire quelque chose stimule le zèle de mes petits élèves qui deviennent en peu de temps très habiles. Mais, pour que votre sténographie puisse être lue par d'autres, il faut qu'elle soit précise ; en sténographiant les enfants prirent l'habitude de faire leur travail avec netteté et propreté. Les exercices que nous fîmes chaque jour contribuèrent à leur donner une grande souplesse de la main. Je ne tardai pas à remarquer que ces qualités de souplesse, de précision, de netteté dans le tracé se retrouvaient dans tous les travaux : dessin, pliage, collage, etc.

3. Puis, je m'aperçus vite que l'atmosphère de la classe changeait. Mes petits élèves étaient plus éveillés et *d'esprit plus prompt* à comprendre les explications données, non seulement lorsqu'il s'agissait de sténographie, mais encore pour toute autre branche. L'entrain au travail était vraiment plaisant à voir et l'émulation très intéressante à observer. Peu à peu la sténographie pénétra l'enseignement total : chant, poésie, histoire. Tout devint prétexte à sténographier. Les enfants recherchèrent eux-mêmes

toutes les occasions qu'ils avaient de pratiquer leur connaissance de la sténographie ce qui ajouta un attrait de plus à chaque leçon.

Que des petits enfants de cinq ans puissent exprimer par écrit tout ce qu'ils pensent et tout ce qu'ils désirent, n'est-ce pas magnifique ? Ils en furent eux-mêmes émerveillés et ravis ! La sténographie avait créé parmi ces petits l'atmosphère de joie, de vie et d'activité réclamée par les pédagogues modernes.

Colombier, le 20 juin 1925.

TH. SCHMID.

2. Degré moyen.

Classe de Mlle A. Rosselet, institutrice à Fleurier.

A côté de l'expérience tentée à Colombier sur une grande échelle et réunissant toutes les chances de succès, une expérience isolée peut présenter quelque intérêt, par le seul fait d'avoir duré plus de six ans.

Je l'avais commencée et poursuivie deux ans dans une localité du Val-de-Ruz et je remercie vivement la Commission scolaire de Fleurier de n'avoir ensuite — pendant plus de quatre ans — apporté aucune entrave à sa continuation dans ma classe de 3^e année primaire, — fillettes de 9 à 10 ans.

Je considère la sténographie comme un *moyen d'enseignement si précieux* que je regrette que tous mes collègues ne puissent se rendre compte des services immenses qu'il est appelé à rendre. J'emploie à dessein le terme de « *moyen d'enseignement* » et non de « *branche d'enseignement* ». Il ne s'agit pas de surcharger les programmes et d'enseigner à de jeunes enfants les trois degrés du système Aimé Paris. Il s'agit uniquement de faire apprendre *l'alphabet sténographique* (29 signes), qui devient aux mains du maître et dans presque toutes les leçons *un outil indispensable*, faisant gagner beaucoup de temps et dont le maniement n'exige aucune connaissance du 2^e et du 3^e degré.

Si élémentaire que soit l'initiation des élèves à notre art, elle suffit à révéler l'aptitude ou l'inaptitude future à une étude complète, et elle est — chose importante — appréciée par les parents autant que par les enfants.

La sténographie est en classe un élément d'intérêt, un animateur, un excitateur de l'esprit ; elle développe principalement *l'habitude de la réflexion*, — dira-t-on que c'est peu de chose ?

L'écriture sténographique au tableau noir se substitue souvent à la parole du maître. Il est bon pour les enfants, — les distraits

surtout, — de devoir compter sur leurs yeux plutôt que sur leurs oreilles ; ce n'est pas l'abondance des paroles qui provoque le mieux l'attention des élèves.

La sténographie facilite grandement *l'étude des homonymes*. La nécessité de choisir entre différents homonymes celui qui convient au sens de la phrase demande un effort de réflexion qui se renouvelle ensuite plus facilement dans *l'application des règles d'accord*.

La sténographie aide à combattre les fautes d'étourderie et celles de prononciation. C'est grâce à elle que l'on s'aperçoit que pour certains enfants un « manuel-atlas » est un « manuel-aclas » (dans leur idée ça s'écrit probablement « à classe ») la gymnastique « la gymlastique », un dentiste « Un dentisse » etc., etc...

Ceci m'amène à ce qui me semble l'explication du fait paradoxal que la sténographie — à côté de ses nombreux autres avantages — ne nuit pas à l'orthographe : les enfants apprennent leur langue maternelle par l'oreille et non par les yeux ; tant qu'ils n'ont pas *appris* l'orthographe, ils écrivent comme ils prononcent, — ou d'après une idée préconçue (chacun sait que, placés devant un texte français correct, la plupart des enfants trouvent moyen, en le copiant, de l'émailler de fautes) *mais la sténographie n'y est pour rien*. C'est elle au contraire qui leur fait réaliser la différence entre la langue écrite et la langue parlée ; c'est elle qui aide à concentrer l'attention sur l'orthographe des mots et les rapports qui existent entre eux.

Ma conviction est celle-ci : — elle est pareille du reste à celle de tous ceux qui ont bien voulu tenter l'expérience, — si la sténographie ne sauve par l'orthographe, elle ne contribue en tout cas pas à en accélérer la décadence.

Fleurier, le 11 août 1925.

A. ROSSELET.

3. Degré supérieur.

Classe de M. G. Stroele, instituteur à Neuchâtel.

On a cherché à rendre le programme de la 7^e classe de garçons aussi immédiatement pratique que possible. C'est dans ce but qu'on y a introduit l'enseignement de la sténographie à raison de $\frac{1}{2}$ heure par semaine. Cette leçon est jointe à celle d'écriture, et il est entendu, que pour les élèves que la sténographie n'intéresserait pas, elle peut être remplacée par des exercices de calligraphie. [C'est donc en moyenne 20 à 25 minutes hebdomadaires qui lui ont été consacrées.

L'étude de l'alphabet sténographique et de la sténographie scolaire est un véritable jeu pour les enfants. Elle est tout à fait à leur portée; ils assimilent vite et sans peine ces notions. L'intérêt de la nouveauté et les rapides progrès réalisés sont un stimulant très efficace, mais d'autant plus que les élèves sont plus jeunes. Les résultats sont donc beaucoup plus intéressants dans les écoles du 1^{er} degré que vers la fin de la scolarité primaire, dans une classe privée des meilleurs éléments, où, un peu blasés, les garçons soupirent après leur libération prochaine.

J'ai essayé divers moyens d'enseignement, pensant améliorer ainsi des résultats plutôt médiocres. Je crois aujourd'hui qu'ils sont dus à des circonstances plus générales; plus jeunes, les enfants s'appliqueraient mieux, ou alors il faudrait n'astreindre à cette étude que ceux qui en sentent la valeur, comme c'est le cas dans les cours du soir. Ainsi au bout du 1^{er} trimestre, alors que chaque élève pourrait posséder la sténographie scolaire, plusieurs ne savent pas tout l'alphabet. Il faut dire qu'aucun devoir à domicile n'est exigé; faute de bonne volonté, le travail est donc à recommencer chaque semaine. D'autres élèves, cependant qui y mettent un peu du leur, passent très rapidement l'étude un peu aride du début et arrivent en fin d'année à écrire et lire assez couramment. J'ai à plusieurs reprises eu le plaisir d'entendre d'anciens élèves me dire qu'à l'école secondaire ou dans les cours commerciaux ils avaient fait de très rapides progrès grâce à leur première initiation. Pour ceux-là donc, une minorité malheureusement, le travail n'a pas été perdu.

Je suis persuadé que, commencé dans les petites classes, cet apprentissage serait beaucoup plus aisé. Il n'exigerait qu'un temps très limité; il ne nuirait en rien au programme ordinaire de l'école; il serait utile indirectement au développement général par les efforts d'attention et de promptitude d'esprit qu'il demande. De plus, au degré moyen et supérieur, on pourrait, en se servant fréquemment de la sténographie pour les exercices de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe, gagner un temps précieux qui compenserait largement celui qu'on aurait employé dans le degré inférieur.

Par la possibilité de varier la forme des exercices de français, on ne pourrait que fortifier le savoir des élèves. Il n'est pas inutile d'ajouter que beaucoup de leçons pourraient ainsi se faire avec moins de paroles et de causes de distractions pour les élèves; le travail du maître se trouverait souvent soulagé par la rapidité de l'écriture sténographique au tableau noir et par l'économie du discours ininterrompu qui fatigue le diseur et lasse les auditeurs.

Il est évident, pour ne donner qu'un exemple, qu'une dictée inscrite au tableau noir en sténographie commerciale, puis transcrite comme exercice d'orthographe, sans le secours de la parole du maître, laisse à l'élève toute latitude quant à la rapidité de l'écriture, lui donne le temps de la recherche personnelle, permet au maître un contrôle individuel plus facile ; ce système se révélerait nettement supérieur à la dictée habituelle.

Je crois que ceux qui pourront enseigner la sténographie dans les petites classes arriveront à cette conclusion un peu paradoxale en apparence ; c'est que le fait d'apprendre deux alphabets, l'un parfaitement phonétique, l'autre plein d'illogismes, permet, par des comparaisons frappantes, de les mieux étudier l'un et l'autre. Et commencer par l'alphabet sténographique ferait gagner du temps parce qu'on pourrait sérier les difficultés, vaincre d'abord celles de la prononciation et de l'élocution, sans s'occuper de l'orthographe, celle-ci étant reprise ensuite seule et pour elle-même plus fructueusement, alors qu'actuellement des notions fort différentes doivent être conquises simultanément de haute lutte.

Il faut encore considérer qu'aujourd'hui l'activité humaine dans tous les domaines est telle qu'on peut affirmer, qu'à quelques exceptions près, tous ceux qui auront appris la sténographie à l'école seront heureux de pouvoir l'utiliser et en auront l'occasion dans n'importe quelle carrière, ne serait-ce que pour leurs affaires personnelles ; c'est un outil dont personne ne pourra bientôt plus se passer. Et puisque l'étude de la sténographie dès les premières années d'école est si facile et peut devenir un adjuvant précieux des autres travaux scolaires, les autorités devraient faire procéder un peu partout à des essais qui seraient sûrement convaincants.

Neuchâtel, le 14 juillet 1925.

G. STROELE.

Classe de M. G. Delay, instituteur à Couvet.

Ce qui fait beaucoup de mal à la cause de la sténographie, c'est qu'on la confond volontiers avec d'autres innovations que certains voudraient introduire à l'école primaire. Par exemple, dans de nombreux articles pédagogiques ou qui prétendent l'être, les journaux discutent pêle-mêle sténographie et espéranto. Or, ce sont deux choses absolument différentes ; la sténographie reste un moyen d'étude de la langue maternelle alors que l'espéranto en est tout le contraire.

Prenons une comparaison dans le domaine musical : celui

qui parle de sténographie est semblable au professeur qui conseillerait une méthode facilitant l'étude du piano et auquel celui qui prêche l'espéranto répondrait : « Achetez un phonographe ! » Leurs raisons peuvent être bonnes, mais leurs buts sont tout à fait différents.

Au cours de deux années scolaires, en 1921 et 1922, j'ai essayé d'enseigner les premiers éléments de la sténographie à mes élèves de sixième et de septième année. Mon but était de gagner du temps, car, pendant les exercices d'arithmétique, de grammaire, alors qu'on dicte les poésies, les paroles des chants, on est constamment partagé entre le désir d'aller vite pour ne pas gaspiller un temps précieux, et la crainte de compromettre l'écriture et l'orthographe des élèves en les obligeant à écrire trop rapidement.

Un second point que j'aurais voulu vérifier est l'amélioration de l'orthographe par la sténographie, résultat paradoxal mais qu'après réflexion, je crois tout à fait possible.

Au premier abord, les élèves ont accueilli l'écriture phonétique avec grand plaisir, et je m'efforçais de leur présenter cette leçon comme une récréation et une récompense. Mais je me rendis vite compte que si je voulais tirer profit des connaissances acquises et gagner du temps par l'emploi de la sténographie, il était trop tard d'en commencer l'étude en dernière année. En effet, les 29 signes sténographiques sont très simples, et c'est un jeu pour l'enfant que de les apprendre ; les liaisons n'offrent pas non plus de grandes difficultés, mais comme partout ailleurs, il y a un abîme entre comprendre et savoir. Une fois les signes appris, l'élève doit acquérir les réflexes sans lesquels toute connaissance reste théorique, et les réflexes ne se forment que par l'exercice. Pour que la sténographie soit utile à l'école primaire, il faudrait que les élèves soient à même de l'employer effectivement dès leur entrée dans le degré supérieur. L'étude des signes et la formation des automatismes devraient donc être faites dans les degrés inférieur et moyen, et même déjà à l'école enfantine, puisque les expériences faites à Colombier et ailleurs prouvent que la chose peut très bien être tentée.

De cette façon seulement, la sténographie sera vraiment utile à l'école primaire, et les services qu'elle rendra seront si évidents qu'elle s'imposera d'elle-même.

Couvet, le 19 août 1925.

G. DELAY.

Classe de Mlle R. L'Eplattenier, institutrice à Neuchâtel.

Dans le mois de juin 1925, M. l'Inspecteur Barbier, accompagné de M. Perret, Directeur des Ecoles primaires de Neuchâtel, —

qui a suivi les trois séances, — a bien voulu faire un essai d'enseignement de la sténographie dans la sixième classe (fillettes de 13 ans).

Lorsque M. l'Inspecteur apprend aux élèves qu'il va les initier aux secrets de l'art abrégatif, de l'écriture rapide, toutes manifestent un enthousiasme débordant. Il n'en faut pas douter, à voir ces trente paires d'yeux brillants, la sténographie est une source d'intérêt spontané.

Dans une leçon d'une heure environ, M. Barbier présente l'alphabet complet et fait avec les 29 signes qui le composent des exercices de lecture collective et individuelle. Dans la semaine qui suivit, les élèves firent chaque jour 10 minutes de pareils exercices, parfois elles déchiffraient de petites phrases avec un intérêt et un plaisir évidents. Au bout de ces 8 jours, M. l'Inspecteur vint s'assurer que l'alphabet était bien su. 9 élèves sur 30 étaient encore un peu hésitantes, c'étaient, on le devine sans peine, les élèves peu avancées aux autres branches.

Dix minutes d'exercices journaliers, pendant une semaine encore vont permettre aux élèves d'affronter la grande épreuve !

M. l'inspecteur, dans une troisième visite écrit au tableau noir un morceau littéraire : « La cloche natale »¹ de Chateaubriand, que les élèves traduisent, oralement d'abord, puis par écrit. Cela sert d'exercice d'orthographe. Bien que l'attention des élèves soit sollicitée surtout par la traduction, le résultat orthographique est bon : moyenne trois fautes environ ; 3 ou 4 élèves seulement ont fait une faute de transcription.

Une pareille tentative, après trois semaines d'étude, montre à l'évidence que la sténographie est à la portée de nos élèves primaires. Elle exerce sur eux une véritable attraction tout en exigeant de la part de chaque élève de l'effort d'attention, du bon sens, de l'intelligence.

En conséquence, et sans parler des services qu'elle peut rendre dans toutes les autres branches, la sténographie nous apparaît comme une discipline parfaite puisqu'elle fait appel aux facultés principales de l'enfant.

R. L'EPLATTENIER.

¹ ... Voici le texte de cette dictée. — *La cloche natale*. — Les dimanches et les jours de fête, j'ai souvent entendu dans le grand bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine, qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé contre le tronc d'un ormeau, j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion, et la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance ! Tout se trouve dans les rêveries enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, et le berceau et la tombe, et le passé et l'avenir. (Chateaubriand.)

Des exposés qui précèdent, nous retenons que :

1. L'étude de la sténographie ne présente aucune difficulté pour les élèves de l'école enfantine.

(Rapport de Mlle Schmid.)

2. Il est regrettable que, dans une grande localité qui compte un grand nombre de classes, tous les membres du corps enseignant ne puissent se rendre compte des immenses services qu'est appelée à rendre la sténographie.

(Rapport de Mlle Rosselet.)

3. Le degré supérieur de l'école primaire ne peut retirer tous les bénéfices de cet enseignement que si la sténographie est préalablement donnée dans les degrés inférieur et moyen.

(Rapport de MM. Stroele et Delay.)

4. Après trois semaines d'étude, la sténographie peut être utilisée pour l'enseignement de l'orthographe.

(Rapport de Mlle L'Eplattenier.)

4. L'enseignement de la sténographie dans une école à tous les degrés.

Classe de Mlle E. Maulaz, institutrice à Vaumarcus.

Il a été donné connaissance de ce rapport, le 21 février 1925, à l'ouverture d'un cours de sténographie destiné au corps enseignant du district de Boudry. Nous ne pouvions alors penser qu'il aurait sa place marquée dans notre travail.

J'aimerais que les lignes qui vont suivre ne soient pas prises pour celles d'une débutante écrivant avec l'idée dominante de faire plaisir à M. l'Inspecteur ou comme un plaidoyer destiné à convaincre ceux qui ne désirent pas être convaincus ! Mais, sans doute, ils ne sont pas ici. Non, ce que je vais lire, c'est ce que j'ai vu dans ma classe depuis que j'y enseigne la sténographie, c'est-à-dire depuis une année environ.

Maintenant que quelques mois se sont écoulés depuis la première leçon, j'ose bien avouer que je n'ai pas débuté dans cet enseignement sans appréhension. J'avais une classe peu nombreuse, c'est vrai, mais comprenant tous les degrés, (enfants de 6 à 14 ans) et assez de branches au programme, me semblait-il. J'étais donc simplement résignée. Je me prêtais à une expérience.

A la fin d'avril, M. Barbier vint donner la première leçon dans ma classe. Véritable soulagement pour moi et enthousiasme des élèves en face de la nouveauté. « Une écriture secrète qu'il s'agit de déchiffrer ». C'est la réflexion d'un garçon du degré supérieur. Quelque chose de mystérieux introduit à l'école, il n'en fallait pas davantage pour faire travailler les esprits.

Dans cette première leçon, étude de l'alphabet complet (29 signes). La tranche est un peu grosse, mais je suis étonnée du résultat.

Première semaine : chaque jour un exercice de sténographie de 15, 20 ou 25 minutes, de préférence à la fin de la journée et comme récompense. Nous répétons l'alphabet en chœur. Mes élèves sont plus habiles que moi !

Après l'alphabet, les règles de liaison. Nous consacrons du temps à la sténographie, mais nous ne le perdons pas, nous sommes trop heureux pour que ce soit du temps perdu. Souvent, à 4 heures, quelques « déjà » très expressifs, ne peuvent être retenus.

Les exercices sont à peu près journaliers. Ils deviennent variés.

Après les vacances des foins, c'est-à-dire à la fin de juin, il n'y a plus de leçon de sténographie proprement dite, mais la sténographie entre dans mon enseignement, comme un auxiliaire, un peu hésitant d'abord, maladroit... Peu à peu, l'évidence s'impose, il me devient indispensable dans certaines branches. C'est à ce moment que « j'adopte » la sténographie.

Et, aujourd'hui, je ne me figure plus certaines leçons sans sténographie : ainsi le vocabulaire ou plutôt les mots, la dictée, souvent la grammaire. J'ai toujours demandé à mes élèves l'étude journalière de quelques mots, Pautex dans le degré supérieur, mots tirés d'une dictée ou d'une lecture dans les autres degrés. Ce n'était pas toujours intéressant pour les élèves d'écrire ces mots à la suite, et pour moi, moins encore, de les indiquer l'un après l'autre. Maintenant, tout est changé. Des tableaux couverts de sténographie attendent les élèves, intrigués dès le seuil. Souvent la lecture est achevée avant le commencement de la leçon. De petites phrases contenant les mots appris, deux ou trois homonymes, des verbes avec leur complément ; ou, pour les petits, le nom masculin, tandis que le féminin est indiqué par trois points. Bien sûr que ces exercices peuvent être faits en écriture ordinaire ; mais alors, la maîtresse parle et les élèves, mal réveillés pour la plupart, écrivent. Avec la sténographie, rien de pareil. Les élèves sont là et chacun y va de sa petite remarque.

Pendant la leçon de dictée, la sténographie me rend de réels services. Je n'ai jamais plus de deux textes à dicter en même temps. Les autres élèves font leur dictée seuls, soit au moyen

de leur livre de sténographie (Petite brochure de 16 pages renfermant 25 dictées en sténographie) et alors souvent le texte a été préparé à la maison, ou d'après le tableau. Ce sont les petits pour lesquels j'écris les *mots nouveaux* en écriture usuelle. J'ai remarqué qu'au milieu des signes sténographiques, l'orthographe de ces mots frappe davantage les élèves.

Les exercices de grammaire dans lesquels entre la sténographie, les familles de mots à trouver, intéressent vivement les élèves. Et, après dix mois de sténographie, je dois dire que si l'enthousiasme du début a disparu, l'intérêt pour la sténographie est resté très vif.

Vous aimeriez peut-être savoir encore si la réforme orthographique a commencé dans ma classe avec l'enseignement de la sténographie ! Et bien, non. Mais, pour le moment, il me suffit de constater que mes élèves ne font pas plus de fautes que leurs camarades de même âge n'en faisaient l'année passée.

Si la sténographie devient un jour dans ma classe le remède à la crise orthographique actuelle, vous le saurez, je vous tiendrai au courant.

Vaumarcus, le 21 février 1925.

E. MAULAZ.

Nous remercions M. le D^r Liengme, président de la Commission scolaire de Vaumarcus, qui a bien voulu nous adresser les lignes suivantes :

« Vous me demandez de vous dire en quelques mots mon opinion au sujet de l'enseignement de la sténographie aux élèves de notre petite école de Vaumarcus-Vernéaz. Notre expérience, quoique de courte durée, est cependant concluante. D'emblée, même les plus petits, se sont mis avec enthousiasme à cette étude.

En une année, quoique n'ayant que des leçons occasionnelles, ils ont fait de rapides progrès leur permettant de lire et d'écrire des phrases sténographiées dont le texte était choisi au hasard dans leur livre de lecture.

La leçon de sténographie est pour l'institutrice un moyen de stimuler le zèle des enfants, auxquels elle donne une courte leçon de sténographie comme récompense lorsqu'ils ont bien travaillé. Dès que la leçon commence tous les enfants sont joyeusement attentifs, comme ils ne le sont pour aucune autre leçon. C'est un plaisir de voir tous les yeux des enfants fixés sur le tableau noir et l'empressement qu'ils mettent à lire la phrase écrite ou à demander d'aller au tableau noir pour écrire eux-mêmes en sténographie.

Au point de vue pédagogique et psychologique nous pouvons affirmer : L'enseignement de la sténographie peut être donné dans nos écoles primaires comme *branche d'agrément* sans nuire en aucune façon aux leçons ordinaires ; au contraire, elle leur prête un sérieux appui, car cet enseignement peut servir à stimuler les élèves pour les autres leçons. Il est un excellent moyen de gymnastique mentale. C'est un procédé psychologique excellent pour cultiver la mémoire et surtout le *pouvoir d'attention de l'élève*.

Il est reconnu que toute leçon donnée aux enfants dans un état psychique de joie est des plus efficaces. Or, il n'y a aucun doute, la leçon de sténographie plaît aux enfants plus que toute autre. Elle a une valeur pratique. C'est un procédé pédagogique plus encore qu'une science : c'est un moyen indirect pour obtenir de l'enfant ce que le maître a souvent de la peine à obtenir de ses élèves : un travail joyeux ; l'« attentionner » à ce qu'il fait ; le zèle persévérant, l'exactitude, etc.

Il va sans dire que le maître lui-même doit aimer la sténographie, puisqu'on n'enseigne bien que ce qu'on aime, il suffirait qu'il la connût, et pour cela la sténographie devrait être enseignée à l'école normale.

Vous êtes, Monsieur l'Inspecteur, un fervent. Vous gagnerez votre cause. C'est ce que je vous souhaite de tout cœur !

Vaumarcus, le 24 août 1925.

D^r G. LIENGME.

Une chose absolument certaine, c'est que quand tous les membres des Commissions scolaires en seront là, la cause de la sténographie sera gagnée. En attendant, M. le D^r Liengme frappe juste en touchant la question de l'enseignement de la sténographie dans les écoles normales. Sous ce rapport, il est de toute évidence que les maîtres ne pourront apprécier toute la valeur de la sténographie que le jour où ils auront été préparés à l'enseigner.

Mais, ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre un plaidoyer à ce sujet. Qu'il nous suffise de rappeler qu'en 1919, dans une conférence sur *L'avenir de la sténographie*, donnée à l'Aula de l'Université de Genève, sous les auspices du Département de l'Instruction publique de ce canton, nous disions :

« Quel sera l'apport de ce XX^e siècle à notre science ? Nul évidemment ne saurait le prévoir ; mais s'il faut en croire les paroles du plus grand écrivain du XIX^e, la sténographie a

devant elle le plus brillant avenir. En effet, Victor Hugo n'a-t-il pas dit : *La sténographie sera l'écriture populaire du XX^e siècle.* Ces paroles ne sont-elles qu'une de ces brillantes métaphores dont usent et abusent les écrivains, ou bien ont-elles vraiment une signification prophétique ? C'est le secret de l'avenir. Un jour cependant nous serons fixés. Ce jour-là, après l'Ecole normale, l'Ecole primaire aura parlé. »

Contrairement à nos prévisions, les circonstances ont voulu que l'Ecole primaire parle la première. Nous attendons maintenant l'Ecole normale.

DEUXIÈME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT DE LA STÉNOGRAPHIE DANS TOUTES LES CLASSES D'UN MÊME COLLÈGE

UNE EXPÉRIENCE COMPLÈTE ET DÉCISIVE DANS LES ÉCOLES DE COLOMBIER

1. Considérations générales.

Commencée en 1921, notre expérience doit durer huit ans, c'est-à-dire correspondre à notre scolarité qui comporte une année d'école enfantine et sept années d'école primaire. Nous en sommes donc à notre cinquième année et c'est dans trois ans seulement que nous pourrons appeler notre expérience une « *expérience complète.* » Quant à la qualifier de « *décisive* » M. Camille Dudan, directeur des Ecoles d'Orbe, a bien voulu s'en charger, il y a un an déjà dans un article qui résume la situation et qui de ce fait a sa place marquée à la fin de notre étude.

Notre idée première était de nous expliquer plus tard, une fois l'expérience terminée ; mais, en présence des résultats acquis, on nous a demandé de devancer les temps. Nous acquiesçons volontiers à ce désir tout en regrettant que notre documentation, importante déjà, ne soit pas encore plus complète.

D'autre part, nous avons tenu à réunir un grand nombre de renseignements pour qu'on ne soit pas tenté de nous dire ; « Tout cela est bien beau, mais apportez-nous le témoignage

de personnes désintéressées, compétentes en pédagogie ». Aujourd'hui, ce sont *nos maîtres*, avec lesquels nous travaillons, *nos visiteurs* qui, après avoir vu et compris, viennent eux-mêmes corroborer ce que nous pensons et savons depuis longtemps : c'est que la sténographie, branche de pénétration de premier ordre, merveilleux outil de précision, est capable de transformer notre enseignement primaire, trop mort, en donnant à nos enfants deux qualités, indispensables dans la vie, qualités trop souvent laissées à l'arrière-plan jusqu'ici, nous nommons : la *vivacité d'esprit* et le *bon sens*.

Qu'on nous comprenne bien ; à notre point de vue, ce qui est en jeu, ce n'est pas la sténographie, c'est le développement intelligent de l'enfant pour lequel on ne fera jamais trop.

2. L'organisation de l'enseignement.

Nous avons commencé par exposer nos idées à feu M. le colonel Apothéloz, président de la Commission scolaire de Colombier, qui a compris que notre désir était de faire une expérience complète, avec tous les élèves, en suivant ces derniers de l'école enfantine à la sortie des classes, soit durant toute la scolarité de 6 à 14 ans.

La Commission scolaire, sur le préavis de son président, n'a pas hésité à nous faire confiance : nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance.

Colombier compte 7 classes auxquelles nous consacrons toutes les matinées des samedis dont nous pouvons disposer ; de 8 à 11½ h. cela représente ½ heure par semaine et par classe. Nous n'arrivons pas à 20 heures par année et par classe.

Sur les 7 membres du corps enseignant, deux seulement connaissent la sténographie ; mais dans le degré inférieur, les maîtresses, en voyant travailler leurs élèves, n'ont pu faire autrement que de l'étudier à leur tour, si bien qu'aujourd'hui, elles sont à même de nous seconder.

Le programme habituel ni l'horaire des leçons n'ont subi de modifications. Les élèves n'ont donc pas une minute d'école de plus qu'autrefois, ce qui ne les empêche pas d'arriver à la pleine possession de leur sténographie. Consacrer quelques minutes chaque jour à cette branche ne leur coûte aucun effort, c'est au contraire pour eux une récompense attendue, mais qu'on

supprime quand, pour une raison quelconque, le maître n'a pas été content de ses élèves.

Nous disons notre vive gratitude à M^lles les institutrices et à Messieurs les instituteurs pour l'empressement qu'ils ont mis à nous donner leurs impressions sur l'enseignement de la sténographie dans les différentes classes. Sans doute, cette manière de faire nous a valu des répétitions ; mais nous ne saurions nous en plaindre, puisque c'est précisément ce que nous désirions, et la preuve est d'autant plus forte que tous les témoignages concordent. N'est-ce pas en voyant la même idée toujours affirmée que l'opinion publique finit par s'ébranler ?

3. L'opinion du corps enseignant.

Nous attachons une grande importance à l'opinion du corps enseignant. Qui oserait nous en faire un grief ? En définitive n'est-ce pas de cette opinion que dépendra pour une bonne part l'introduction ou la non introduction de la sténographie dans nos programmes. Et puis, dans le cas particulier, celui qui a présidé à ce travail d'enseignement possède-t-il l'indépendance d'esprit nécessaire pour apprécier les résultats ? Par contre, le corps enseignant qui a assisté aux leçons et surtout qui a suivi les élèves, est à même de donner son avis de façon impartiale et désintéressée, c'est donc bien à lui que revient l'honneur de parler en premier lieu.

Ecole enfantine.

Classe de Mlle M. Favre.

La sténographie est enseignée dans notre classe enfantine depuis quatre ans, c'est dire que nous sommes au bénéfice de quatre expériences absolument concluantes. En effet, les signes de la sténographie étant très simples font plaisir à l'enfant ; il les comprend, il les saisit, il les trace très facilement ; dès la première leçon, il cherche à les reconnaître et à les assembler.

A l'aide des lattes, l'étude de l'alphabet est un jeu, puis intervient le geste, enfin c'est le tracé sur l'ardoise ou sur le papier.

Ces signes leur parlent immédiatement ; ils permettent de nombreux exercices. Un rien et voilà un signe changé et c'est un nouveau mot. Leurs yeux brillent d'intérêt, leur attention

est tendue et leur joie est grande de déchiffrer les mots écrits au tableau noir. Tout cela c'est la preuve que cet enseignement les amuse et leur plaît. Que faut-il de plus pour de jeunes enfants !

Nos chants, nos petites poésies sont écrites au tableau noir et les enfants les lisent et les apprennent sans difficulté. La sténographie étant phonétique, ils arrivent à exprimer leur pensée par écrit.

La sténographie n'est pas inscrite dans l'horaire des leçons, mais donnée à certains moments de la journée plutôt comme récompense. Elle rend les exercices de vocabulaire attrayants, les enfants devant chercher les nouveaux mots plutôt que les répéter simplement.

C'est avec intérêt que nous avons suivi les progrès de nos élèves et que nous continuerons d'enseigner la sténographie dans notre classe.

Colombier, le 22 juillet 1925.

M. FAVRE.

Degré inférieur.

1^{re} année : Classe de Mlle A. Jeanjaquet.

La sténographie à l'école primaire ! Si l'on nous avait dit, il y a quelques années, qu'il nous faudrait enseigner la sténographie à des élèves de 7 ans, et tout d'abord l'acquérir nous-même, nous avouons que nous nous y serions opposée catégoriquement.

L'expérience ayant été tentée par M. Barbier, et les résultats obtenus ayant été si réjouissants, il est tout à fait impossible de ne pas être convaincue devant un tel succès.

En faisant leur entrée en 1^{re} année primaire, les enfants ont déjà un petit bagage sténographique ; ils connaissent les signes et c'est l'essentiel, les lient, lisent de petites phrases simples. Ils complètent ensuite ces premières notions par des textes plus longs et deviennent plus habiles par l'exercice.

Ils ont un air si réjoui, lorsqu'ils arrivent sans hésitation à lire ce qui est écrit au tableau noir, qu'on a soi-même un vrai plaisir à voir leur physionomie ravie. Si la joie se lit sur leur visage, c'est bien une preuve réelle qu'ils aiment la sténographie, qu'ils l'ont apprise avec goût et qu'ils prennent un intérêt toujours nouveau à cet enseignement.

Je crois que ce plaisir provient surtout de ce que la sténographie étant une écriture absolument phonétique, elle s'adapte si facilement à leur jeune intelligence, qu'ils la sentent vraiment à leur portée ; lire et écrire exactement ce que l'on entend leur convient parfaitement. Elle développe également leur attention qui est

une chose si précieuse et dont toutes les branches de l'enseignement tirent leur profit.

Nous avons commencé l'enseignement de la sténographie et nous le continuerons, persuadée sommes-nous du bienfait que nous pouvons en retirer à bien des points de vue.

Colombier, le 10 juillet 1925.

A. JEANJAQUET.

Degré inférieur.

2^e année : Classe de Mlle Gauchat.

En 1921, M. l'Inspecteur Barbier, désirant introduire à titre d'essai, la sténographie dans les classes de Colombier, nous priaît de bien vouloir nous prêter à son expérience. Avouons que cette innovation ne nous souriait guère, car, nous n'avions de notre vie tracé de signes sténographiques. Mais, lorsque M. l'Inspecteur nous eut dit qu'il se chargerait de l'enseignement de cette branche, c'est joyeusement que nous avons accédé à son désir. A cette heure, nous ne regrettons pas de l'avoir fait ; aussi félicitons-nous sincèrement M. l'Inspecteur de son heureuse idée et le remercions-nous de toute la peine qu'il a prise pour nos petits élèves.

La sténographie, telle que nous la pratiquons dans notre classe, ne présente aucune difficulté ; au contraire, elle est tout à fait à la portée des jeunes enfants. Ces derniers se familiarisent assez rapidement avec les signes sténographiques et éprouvent une grande joie à trouver la signification des tracés au tableau noir. Ils ont l'impression de jouer tout en s'instruisant, ce qui est un attrait pour eux. La sténographie les récréé, les charme ; aussi la réclament-ils et en font-ils volontiers à la maison. Tout leur bonheur est d'initier des plus petits aux mystères de cette science. Pour notre compte, nous sommes heureux d'avoir à notre disposition un moyen éducatif de plus.

Comme la sténographie plaît à l'enfant, nous n'en faisons que lorsqu'il a été sage et qu'il a bien travaillé, à titre de récompense. Nous n'avons pas d'heure spéciale au programme ; nous tâchons d'en glisser un peu chaque jour. Les élèves avancés en font davantage que les retardés car très souvent nous occupons les premiers à sténographier des mots et des phrases apprises pendant que nous reprenons des choses non comprises par les derniers. Ainsi, l'ordre règne en classe, et chacun est intéressé. Reconnaissons en outre que la sténographie développe l'attention, la réflexion, qu'elle contribue à former l'oreille, qu'elle nous permet

de varier les exercices de langage, de vocabulaire, d'orthographe et ainsi de rompre la monotonie des répétitions.

Nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que l'enseignement de cette branche a été bien accueilli par les parents de nos élèves. Plusieurs d'entre eux nous en ont exprimé leur contentement ; en particulier un papa heureux d'avoir pu correspondre avec son petit, âgé de 6½ ans seulement. Pendant son service militaire, c'est son enfant, à sa grande joie, qui lui donnait des nouvelles de la maison, la mère étant malade. Et cela après 7 leçons de sténographie. Inutile de dire que chez les petits la question vitesse est laissée de côté. Nous décomposons chaque mot en sons, nous les répétons à haute voix, puis nous les représentons.

Pour terminer, disons encore que la sténographie ne nuit en aucune façon aux autres branches du programme, qu'elle ne complique pas la tâche du maître. Ne craignons donc pas de l'enseigner à l'enfant dès son jeune âge, vu qu'elle occupe une place prépondérante dans la vie sociale.

Colombier, le 17 juillet 1925.

M. GAUCHAT.

Degré moyen.

1^{re} année : Classe de Mlle B. Gutknecht.

Depuis quatre années, avec une persévérance admirable, M. Barbier, Inspecteur des Ecoles, dirige l'enseignement de la sténographie dans ma classe.

La sténographie Aimé Paris, grâce à sa simplicité et à sa clarté, est bien à la portée des enfants. Il est intéressant de constater que des élèves de neuf ans lisent un texte sténographié dans lequel se présentent déjà quelques abréviations : suppression des points, des sécantes, des sons é, eu, in.

Mais, dira-t-on, quand étudiez-vous la sténographie ? Cette branche ne surchargera-t-elle pas le programme ? En ces temps où l'on parle de surmenage, pourquoi ajouter une leçon ?

A cette objection je répondrai que la sténographie n'est pas une branche d'enseignement proprement dite. Elle est donnée à titre de récompense à la fin de la journée, quand l'institutrice est satisfaite du travail de ses élèves. Ceux-ci aiment leur leçon de sténographie du samedi, car, ce jour-là elle est donnée par M. Barbier. Et, dame ! qui mieux que M. l'Inspecteur, saurait intéresser et entraîner les enfants ?

Leur plus grande satisfaction est celle d'entendre leur pro-

fesseur faire cet éloge : « Enfants, aujourd'hui, j'ai été content de vous. »

L'écriture abrégée est pour eux un jeu intéressant. Ils ont du plaisir à chercher la signification des sténogrammes.

La sténographie a une valeur éducative évidente. Elle développe, chez les enfants, une certaine rapidité d'observation, de réflexion, de compréhension des textes. Loin de nuire à l'orthographe, elle est un des moyens de l'étudier et de l'améliorer.

Ayant pratiqué et enseigné cette branche depuis nombre d'années, chaque jour, je l'emploie pour écrire au tableau noir des données de problèmes, du vocabulaire ou des textes à orthographier.

C'est dans les classes de plusieurs degrés que l'art abrégatif est appelé à rendre de grands services. Pendant que les élèves d'un degré transcrivent un devoir sténographié, les autres sont occupés avec le maître. La classe est active, vivante ; chacun y travaille dans un esprit d'émulation et d'entraînement.

La sténographie est une branche de développement qui a sa place marquée dans les programmes scolaires. Elle est un des moyens de rendre l'école active. Par elle, l'enfant enrichit ses connaissances. Elle le stimule à tendre vers la satisfaction personnelle, premier élément du bonheur.

Colombier, le 7 juillet 1925.

B. GUTKNECHT.

Degré moyen.

2^e année : Classe de Mlle H. Fauquel.

Chacun connaît l'enthousiasme des enfants en face d'une nouveauté ; aussi le 4 juin 1921 fut-il un jour heureux pour les élèves de ma classe : M. Barbier leur donnait ce jour-là leur première leçon de sténographie.

Quel entrain ! Tous les yeux brillaient ; dès le début on sent que la cause est gagnée, cela marchera ; et, en effet, cela a marché et tenu, car voilà quatre ans que nos enfants travaillent sans se faire prier et avec une ardeur admirable. Il est vrai qu'ils ont le rare privilège de recevoir d'excellentes leçons données par un sténographe compétent, doublé d'un pédagogue.

Ce fut une surprise et une révélation pour moi, de voir avec quelle facilité les enfants s'assimilent la sténographie. On sent que cette branche est tout à fait à leur portée ; elle leur plaît parce que là tout est logique et précis. Les enfants l'apprennent avec joie comme une récompense dont on les prive en cas de travail insuffisant. Je n'ai qu'à leur dire que M. Barbier, qu'ils

aiment bien, ne viendra plus s'ils ne s'encouragent pas à leurs leçons, vite, ils se remettent au travail.

Cet enseignement nouveau ne surcharge pas le programme, au contraire, c'est un auxiliaire précieux qui rend de réels services. Ainsi, il y a deux ans, nous n'avions pas reçu de manuels de récitation, je dictai les poésies en sténographie ce qui simplifia le travail. Plusieurs enfants estimèrent qu'ils apprenaient plus vite de cette manière. C'est sans doute parce qu'ils devaient s'appliquer davantage pour reconstituer l'idée du texte, en chercher le sens. La sténographie développe donc la mémoire, elle donne une certaine vivacité d'esprit, éveille la spontanéité ; la diction y gagne ainsi que la prononciation.

S'agit-il d'écrire une donnée de problème, de réciter des mots ou de faire une dictée, j'écris tout cela en sténographie au tableau noir. Quand les enfants entrent en classe, leurs regards sont attirés par le texte sténographié et souvent les mots sont lus avant le commencement de la leçon, puis transcrits en écriture usuelle.

Tout l'enseignement en retire un bénéfice appréciable et, quoique phonétique, la sténographie ne nuit pas à l'orthographe ; il me semble, au contraire, que les enfants, dont l'esprit s'est éveillé, s'y appliquent davantage et que les résultats obtenus sont meilleurs.

En terminant, je me fais un devoir, en même temps qu'un plaisir d'adresser à M. l'Inspecteur Barbier, l'expression de ma vive gratitude.

Colombier, ce 29 juin 1925.

H. FAUGUEL.

Degré supérieur.

1^{re} année : Classe de M. Gauchat.

Les résultats obtenus par M. l'Inspecteur Barbier dans son essai d'enseignement de la sténographie à l'école primaire sont très intéressants, et ont certainement dépassé les prévisions les plus optimistes. Après quatre années d'enseignement, à raison d'une demi-heure à une heure par semaine, la plupart des élèves lisent couramment et écrivent avec une certaine rapidité ; très peu sont réfractaires. Nous avons été étonnés de la facilité et de la rapidité avec lesquelles les enfants arrivent à reconnaître les signes sténographiques et à se débrouiller. Nous admettons que la personnalité du professeur joue ici un rôle primordial ; car M. l'Inspecteur Barbier a, en sa spécialité, la foi qui fait des merveilles, celle qui ne connaît pas les obstacles. Mais, d'autre part, la sténographie plaît aux écoliers : les tout petits l'apprennent

en jouant et sans fatigue. Quelle fierté et quelle joie, lorsque, au bout de très peu de temps, ils lisent ou écrivent de petites phrases. Les plus grands estiment que c'est simple, très simple même et sont surtout très heureux de n'être pas arrêtés par les questions orthographiques.

La sténographie peut donc être enseignée à l'école primaire, même dès l'école enfantine, sans surcharger les programmes et elle peut rendre des services. Un maître sténographe tirera évidemment plus de profit de cette branche qu'un profane. Un sérieux inconvénient pour l'utilisation pratique de la sténographie dans nos classes provient des mutations ; car, les nouveaux venus non initiés sont une entrave sérieuse et ils ne peuvent être sacrifiés.

Les principaux avantages que nous relevons sont les suivants :

1° La sténographie développe l'esprit de décision ; elle habitue à faire vite et, souhaitons-le, bien. Elle constitue aussi une excellente gymnastique de la main.

2° Dans l'enseignement de l'orthographe, elle donne la possibilité de varier les exercices habituels et de tenir en éveil l'intérêt. Contrairement aux idées préconçues, *la sténographie ne nuit pas à l'orthographe.*

3° Elle fait gagner du temps en permettant d'annoter un texte, de noter rapidement les tâches ou l'énoncé d'un problème. Cependant, je crois avoir remarqué que les élèves comprennent moins bien un problème écrit en sténographie ; cela provient du fait qu'ils ne se relisent pas encore avec assez de facilité.

Colombier, le 25 juin 1925.

J. GAUCHAT.

Degré supérieur.

2^{me} et 3^{me} années : Classes de M. Thiébaud.

La sténographie à l'école, loin de nuire à l'orthographe, apporte au contraire à l'enseignement de celle-ci une contribution des plus appréciables. Elle développe l'attention, la vivacité d'esprit et, par la transcription de textes appropriés, elle permet de multiplier et de varier les exercices d'orthographe et de vocabulaire.

L'emploi exclusif de la sténographie dans certains travaux aurait pour conséquence heureuse de faire disparaître ces fautes grossières qui foisonnent dans les devoirs où l'orthographe ne sollicite pas l'effort principal de l'élève et qui sont le désespoir du maître. Celui-ci sait qu'il ne peut exercer en tout et partout un contrôle rigoureux de l'orthographe et que les sérieux appels qu'il adresse à la conscience de l'enfant, les sanctions sévères

qu'il applique, produisent une amélioration passagère, mais ne font pas naître dans l'esprit de l'écolier cette préoccupation constante de l'orthographe qui, au même titre que la propreté, le soin, doit devenir une habitude essentielle.

Prenons une classe du degré supérieur de l'école primaire où l'ensemble des élèves possède une bonne pratique de la sténographie. On y arrive facilement, ainsi que l'a prouvé l'expérience tentée par M. l'Inspecteur Barbier dans les écoles de Colombier. Alors l'instituteur a la possibilité de limiter l'emploi de l'écriture usuelle aux devoirs suivants : dictées, copies de compositions, exercices de vocabulaire et de grammaire. Il peut exiger que ses élèves apportent le plus grand soin à l'orthographe dans l'exécution de ces travaux et, vu le nombre réduit de ces derniers, exercer beaucoup plus facilement que ce n'est le cas actuellement le contrôle nécessaire.

Colombier, le 20 juillet 1925.

F. THIÉBAUD.

Nous avons tenu à reproduire textuellement et sans aucun commentaire le témoignage de nos collaborateurs. Quant aux compliments qui nous sont adressés, nous ne pourrions les supprimer sans paraître leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont.

4. La sténographie et l'orthographe.

Sur ce point spécial, l'avis de nos collaborateurs pourrait suffire ; mais, les nombreuses discussions que nous ne cessons d'affronter nous obligent à insister.

Dans son dernier volume *Pédagogie expérimentale*, le distingué président de la Société A. Binet, M. le Dr Th. Simon, à propos d'orthographe écrit :

« Certes, quand on additionne toutes les heures employées au cours de la scolarité pour obtenir des enfants des formes impeccables et des accords réguliers, on peut se demander s'il n'y a pas là une préoccupation excessive. Toutefois, nous laisserons de côté cette question. Nous ne la discuterons pas, » et il ajoute : « Ce ne serait que de la discussion ».

Eh bien, nous non plus, nous ne discuterons pas. Pourtant, en présence des réclamations qui surgissent de toutes parts à propos de cette misérable orthographe, est-il possible de de-

meurer indifférent ? Bien plus, aucun moyen n'est à négliger pour arriver à l'améliorer. Un jour viendra où l'on ne manquera pas de reconnaître que la sténographie fournit nombre de procédés précieux pour obliger l'enfant à réfléchir sur la forme que revêt le langage écrit, car c'est précisément parce que cette réflexion fait trop souvent défaut que l'orthographe laisse tant à désirer.

Veut-on quelques exemples :

1^{er} exemple. Voici un texte. Le maître au lieu de le dicter, l'écrit en sténographie au tableau. Les élèves le traduisent ensuite en écriture usuelle, « en clair », comme on dit en France.

2^e exemple. Cette fois, ce sont les élèves qui prennent en sténographie le texte dicté par le maître, puis traduction en clair.

3^e exemple. Nous avons édité une brochure de 16 pages : *L'enseignement de l'orthographe par la sténographie*, qui renferme 25 dictées faites aux examens du certificat d'études. Le maître explique une de ces dictées, puis les élèves la traduisent en clair, soit en classe, soit à la maison.

Faites ces exercices, après quoi vous nous direz si ce n'est pas là un travail intelligent qui oblige l'élève à la réflexion.

Faut-il nous appuyer sur des faits ?

« Hier, nous écrit un instituteur (ceci se passe au printemps 1921) 12 élèves se sont présentés aux examens du certificat d'études, 9 ont obtenu la note 5, 5½ et 6 (maximum 6). 3 ont échappé au désastre avec les notes 3 et 3½.

» Détail curieux : les premiers pratiquaient la sténographie journallement, les trois derniers s'en étaient désintéressés.

» L'expérience n'est-elle pas concluante ? »

En 1923, nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de l'influence qu'avait pu exercer la sténographie sur les élèves de Colombier qui venaient de subir durant deux ans cet enseignement. Il s'agit encore du certificat d'études ; 12 localités avec 220 élèves ont fait la même dictée. Colombier qui présente 27 élèves, sort en premier rang avec une moyenne de 5,35 sur 6.

En 1923, comme en 1921, nous répétons : N'est-ce pas concluant ?

« Il y a trois ans, nous dit un maître d'une classe à plusieurs degrés, en 1922, après avoir entendu M. l'Inspecteur des écoles

du 1er arrondissement parler de l'emploi de la sténographie dans l'enseignement de l'orthographe et après avoir entendu les opinions contradictoires de plusieurs de mes collègues, je m'étais résolu à faire un essai.

» En moins de deux heures, mes élèves connaissent les signes sténographiques et peuvent traduire des mots simples. En très peu de temps, ils sont capables de traduire un texte. Pendant les 6 derniers mois de l'année scolaire je n'ai dicté aucune dictée suivant la méthode habituelle. J'ai mis au tableau noir un texte en sténographie, ou je remettais aux élèves un texte sténographique qu'ils traduisaient. Cet essai m'a permis de faire les constatations suivantes :

» a) Les élèves ont montré beaucoup plus d'intérêt aux leçons d'orthographe.

» b) Ils ont fait de grands progrès et leurs résultats de fin d'année furent de beaucoup supérieurs à ceux obtenus précédemment.

» c) L'attention, en général, fut meilleure.

» d) Dans ma classe, qui comprend trois ordres, ce procédé m'a permis : 1^o, de gagner du temps, 2^o, d'avoir un enseignement beaucoup plus individuel. »

Un des plus grands reproches qu'on puisse faire à l'habituelle manière de faire la dictée, c'est que le maître est toujours obligé de régler sa marche sur l'élève le plus faible ; tous les autres y perdent. Rien de cela avec la sténographie ; c'est le travail individuel, spontané et réfléchi.

Dictez un texte avec prise sténographique et faites traduire. Aussitôt un travail intense de la pensée commence. L'enfant doit reconstituer l'idée ; le même signe peut signifier deux mots, plusieurs mots ; et pourtant, l'élève n'a pas de longues hésitations parce que le bon sens le guide. Mieux il possède l'idée, plus il déchiffre facilement ; dès lors, inutile de rechercher sujets, compléments, accords ; ils sont là présents ; c'est lui qui les compose, qui reconstitue. Par ce moyen, il est certain que si les fautes d'accord ne disparaissent par complètement, elles diminuent dans de fortes proportions.

Voilà pour l'orthographe de règle. Reste l'orthographe d'usage.

L'orthographe d'usage est sans contredit la plus difficile à apprendre, puisqu'elle ne repose sur aucune base fixe. Ici, c'est le *raisonnement* (compréhension du mot, étymologie) et surtout la *mémoire visuelle* du mot souvent rencontré, écrit

ou imprimé, qui entrent en ligne de compte, et non le *phonétisme*. Conséquemment :

1° La *base phonétique* de la sténographie ne saurait donc pas plus gêner à l'orthographe que le langage parlé.

2° La *mémoire visuelle* ne peut être impressionnée par la sténographie puisque, quand nous orthographions, le mot se présente à nous en quelque sorte « photographié », tel qu'il doit être écrit. D'ailleurs, il n'y a ni comparaison ni confusion possibles entre un monogramme sténographique et un mot en écriture usuelle. Les dessins en sont tout à fait différents.

3° Quant au *raisonnement*, les rapports de nos collaborateurs en font foi, la sténographie contribue précisément à le former et à le développer.

Notre conviction bien profonde, c'est que la sténographie peut rendre de très grands services à l'orthographe. C'est là simplement ce que nous avons cherché à faire comprendre. Sans doute, nous aurions pu donner plus de preuves encore ; mais à quoi bon ! Nous ne pensons pas que nos lecteurs soient de ceux auxquels s'adresse le proverbe : « Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. »

5. La sténographie, les programmes et les horaires.

Les programmes. — Pour tous ceux qui ne sont pas au courant de la question, il est impossible de comprendre que la sténographie introduite dans nos classes puisse être considérée comme une diminution de programme. Le raisonnement est bien simple : c'est une nouvelle branche, donc c'est une augmentation. Le paradoxe est encore plus fort que pour l'orthographe. Pourtant, en présence des résultats acquis et des faits constatés par l'expérience, l'évidence s'impose.

En effet, voilà des enfants qui, durant toute leur scolarité, n'ont pas fréquenté l'école une minute de plus que les élèves de toutes les autres classes. Au moment de leur libération, non seulement leur bagage de connaissances ne sera pas inférieur à celui de leurs camarades, mais encore ils posséderont parfaitement leur sténographie.

Une comparaison fera encore mieux comprendre la chose :

Dans l'industrie comme dans l'agriculture, la machine a augmenté la production, sans augmenter le travail, souvent

même elle a facilité la tâche de l'ouvrier, — parfois sans la rendre plus intéressante, il est vrai. — La sténographie dans l'enseignement remplit un rôle analogue : elle augmente les connaissances de l'enfant parce qu'elle en facilite l'acquisition, avec cette seule différence, c'est que toujours ici la tâche est rendue plus intéressante

Cela admis, — ce qui est tout à fait conforme à la réalité et au bon sens, — il résulte que la sténographie, tout en étant une nouvelle branche du programme, est bien, non une augmentation, mais une diminution de ce dernier. C'est ainsi que nous pourrions faire nôtres les paroles de Paul Bert.

« La sténographie n'est pas encore entrée dans le domaine de l'enseignement, et c'est un grand tort, car elle représenterait tout bonnement la valeur d'une bonne heure par jour que vous donneriez aux enfants. »

Les horaires. — Soyons logique, nous venons de dire que la sténographie est une diminution du programme. Alors, il s'ensuit tout naturellement que le nombre des heures de leçons ne saurait être augmenté. Cela est si vrai que nous demandons que cette branche figure au programme, mais non pas à l'horaire. De fait, elle ne prend de temps que pour apprendre les 29 signes de l'alphabet et cela se fait sans peine à l'école enfantine. L'outil étant acquis on peut s'en servir immédiatement. A partir de ce moment tout est bénéfique puisqu'elle ne cesse de prêter son appui aux autres branches. Par conséquent, aucune place spécialement réservée à l'horaire, mais, dans le degré inférieur surtout, de courts exercices journaliers, le temps que l'on consacre à l'exécution d'un chant ou à un exercice de gymnastique. Au degré supérieur, son emploi régulier pour les travaux de la langue maternelle tient lieu de leçon.

C'est avant tout la *leçon-récompense* qui se fait ou se supprime à volonté suivant que, par leur travail ou leur conduite, les enfants la méritent ou ne la méritent pas. C'est bien ainsi qu'elle est comprise partout, autant comme moyen éducatif que comme moyen intellectuel.

Ici, nous rejoignons M. le Dr Arnold Reymond, aujourd'hui professeur de philosophie à l'Université de Lausanne, qui, alors qu'il était à Neuchâtel, disait aux maîtres de l'enseignement secondaire :

« Par semaine, pour chaque professeur et dans chaque classe,

toutes les heures, sauf une, seraient consacrées à l'étude régulière du programme. L'heure réservée constituerait la leçon désintéressée ; elle serait remplie au gré des élèves et du professeur. »

Notre leçon-récompense, c'est la leçon désintéressée appliquée à l'enseignement primaire.

6. L'intérêt créé par cet enseignement.

Les visites de classes.

Durant la première année 1921-22, personne ne s'occupa de nous. L'année 1922-23 marque la transition, on commence à savoir que la sténographie est enseignée dans les classes de Colombier, même à l'école enfantine. En 1924, l'article de M. Camille Dudan, — auquel nous avons déjà fait allusion, — fait connaître notre expérience, non seulement au monde sténographique, mais à toutes les Commissions scolaires et à tout le corps enseignant du canton. La curiosité est piquée et l'intérêt s'éveille ; les visiteurs s'annoncent, désireux de se rendre compte de visu de la valeur et de l'attrait réels du nouvel enseignement.

L'essentiel est de donner aux personnes qui s'intéressent à notre travail et visitent les classes de Colombier, l'occasion de « voir juste ». Car nous tenons avant tout à ce qu'on ne nous accuse pas de jeter de la poudre aux yeux. Cependant, les visiteurs ne peuvent venir à l'improviste ; ils s'annoncent et nous fixons les conditions de la rencontre. Nous demandons qu'on nous fournisse toutes les épreuves. En quoi consistent-elles ? en trois dictées comme on les fait d'habitude : une pour le degré inférieur, une pour le degré moyen et une pour le degré supérieur. En outre, 20 mots pour chacun des trois groupes, mots n'ayant entre eux aucune relation d'idée, exemples :

Degré inférieur. — Fleur, manger, oiseau, tasse, méchant, etc.

Degré moyen. — Tonneau, voyage, écrire, honnête, jamais, etc.

Degré supérieur. — Surveiller, immensité, système, impressionnant, néanmoins, etc.

Ces dictées et ces mots sont écrits en sténographie au tableau noir et lus par les élèves du degré inférieur, dictés et lus ou traduits par les élèves des degrés moyen ou supérieur. L'étude des 29 signes de l'alphabet est réservée à l'école enfantine.

Voilà comment nous procédons chaque fois, et nous sommes

toujours reconnaissant aux visiteurs qui s'adressent directement au corps enseignant pour avoir des renseignements complémentaires. Nous pensons que ces indications ne sont pas inutiles à ceux qui s'intéressent à la question.

7. Nos visiteurs.

Il n'y a pas de doute possible, nos visiteurs se placent au nombre de nos meilleurs défenseurs ; tous nous en ont donné la preuve, sinon par écrit, du moins de vive voix. Plusieurs, venus parfois en sceptiques, — et ils ne se sont pas fait faute de nous le dire, — sont repartis absolument convaincus de la valeur de la sténographie comme moyen d'enseignement. Avant de les entendre, nous avons l'agréable devoir de leur exprimer notre sincère reconnaissance pour l'intérêt qu'ils nous ont témoigné.

« Vous avez bien voulu nous faire assister, le samedi 28 février dernier, aux leçons de sténographie que vous avez organisées dans les différentes classes de l'école primaire de Colombier. Nous tenons à vous remercier de nous avoir ainsi permis de constater les intéressants résultats auxquels vous êtes arrivé dans cet enseignement et, comme vous en avez manifesté le désir, nous vous communiquons ici ce qu'en profanes nous avons pu retirer de cette visite. Quoique tous deux membres de la Commission scolaire d'Auvernier, c'est à titre purement personnel que nous vous adressons ces lignes.

Nous avons constaté la facilité avec laquelle, dès les classes inférieures déjà, les enfants s'assimilent les caractères sténographiques, sans que pour cela vous ayez eu à augmenter les heures de travail ; les exercices que vous leur avez fait faire devant nous étaient tout à fait nouveaux pour eux puisque nous vous en avons apporté nous-mêmes le texte, et, malgré cela, les enfants ont été en mesure de lire avec une surprenante aisance ces exercices sténographiés séance tenante sous nos yeux.

En passant d'une classe dans celle du degré supérieur, nous assistions à une différence de connaissances très marquée qui montre les progrès rapides que vos élèves ont réalisés d'une façon pour nous inattendue.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de juger de tout dans cette question, il nous paraît que l'expérience poursuivie ne manque pas d'importance pour le développement des enfants, et que

vos essais méritent d'être poursuivis et d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la jeunesse.

Nous vous réitérons nos vifs remerciements et nos félicitations pour les résultats obtenus. »

Auvernier, le 15 avril 1925.

HENRI GUYE. D^r CH. GODET.

« Nous tenons à venir vous remercier d'avoir bien voulu nous faire visiter les classes de Colombier, champ d'expérience de la sténographie, enseignée aux enfants dès leur première année scolaire, où les beaux résultats que vous obtenez sont concluants.

Nous voudrions que tous les adversaires de cet enseignement à l'école primaire aient comme nous le privilège de constater la facilité avec laquelle de tout jeunes enfants apprennent ces signes, lisent couramment et font des dictées aussi aisément que s'ils écrivaient en caractères ordinaires.

Nous avons été très heureuses d'entendre l'opinion des instituteurs et des institutrices qui nous ont affirmé que loin d'entraver l'orthographe, la sténographie est un moyen d'y arriver par la gymnastique de l'esprit.

Si la sténographie, comme nous en avons l'impression, est un stimulant à développer la volonté d'apprendre chez l'enfant, le but serait déjà atteint, sans parler de tous les services pratiques que la sténographie peut rendre dans notre siècle où le temps est si précieux.

Le grand attrait de l'enseignement de la sténographie, tel qu'il est compris à Colombier, est d'être non pas une branche du programme, mais une récompense après une bonne journée d'école ; ces 10 minutes consacrées à la sténographie ne sont pas une corvée pour l'enfant, mais un plaisir, le travail dans ces conditions est d'autant mieux fait et plus attrayant.

Ce serait pour nous une grande joie de voir cette branche introduite chez nous d'une façon facultative et nous avons l'impression que ce serait pour le plus grand bien des enfants.

Nous vous réitérons tous nos remerciements pour l'obligeance avec laquelle vous nous avez reçues ce matin. »

Auvernier, le 7 mai 1925.

M^{mes} DE SYBOURG. J. PERROCHET. J. BACHELIN.

» Veuillez recevoir mes plus vifs remerciements pour votre si charmant accueil de hier et pour toute la peine que vous vous êtes donnée pour nous.

Nous garderons le meilleur souvenir de notre course à Colombier, du temps merveilleux, de ce beau pays, des écoles et des élèves si gentils et si éveillés que nous avons eu le plaisir de voir travailler sous votre intelligente et paternelle direction.

J'ai pu constater le grand intérêt que les enfants, des plus petits aux plus grands, prennent à la sténographie et comme celle-ci développe leur vivacité d'esprit et de corps.

Nous espérons bien avoir le privilège de vous revoir à Orbe cet été pour constater le travail de M. Dudan parmi nos enfants. »

Orbe, le 15 mai 1925.

D^r ROCHAZ.

A la suite de ses visites à Colombier, M. Dudan a donné un cours de sténographie aux membres du corps enseignant d'Orbe et a institué cet enseignement dans quelques classes.

Pour répondre au désir exprimé par M. Rochaz, le 2 juillet 1925, nous avons eu le très grand plaisir de visiter en sa compagnie les classes d'Orbe et nous avons pu apprécier l'excellence des leçons qui s'y donnent. Nous ne manquerons pas d'en avoir des nouvelles dans un avenir très prochain.

« Ceux que la chose intéresse et qui désirent voir pour croire n'ont qu'à visiter les écoles de Colombier. Ils pourront suivre, passant des classes inférieures aux classes supérieures, le développement d'un programme de sténographie élaboré et appliqué par M. Ch. Ad. Barbier, inspecteur des écoles.

C'est vraiment plaisir de voir l'intérêt apporté par les petits comme par les grands, la façon dont les difficultés de liaison, d'abréviation sont abordées, puis résolues.

Nos collègues de Colombier qui ont eu, c'est vrai, la chance d'avoir un maître spécial idéal en la personne de M. Barbier, déclarent que le temps employé ne les empêche nullement de remplir le programme et qu'il n'y a aucune surcharge pour les élèves.

L'utilité de la sténographie est incontestable, même à l'école primaire. Il est évident qu'on pourrait gagner un temps précieux surtout dans le degré supérieur où il y a tant à dicter : tâches, problèmes, résumés, etc.

Entraînés dès les petites classes, nos élèves arriveraient certainement à une lecture et à une écriture très rapides. Les élèves des classes supérieures de Colombier en donnent la preuve.

Nombreux sont ceux qui prétendent que l'orthographe, cette charrue déjà si dure à traîner, aurait grandement à souffrir de cette écriture phonétique qui ne tient compte d'aucune

règle grammaticale. Mais, des maîtres expérimentés, qui ont étudié sérieusement ces questions assurent qu'il n'en est rien. Les expériences faites semblent bien leur donner raison. Je crois que la question sera résolue lorsque quelques volées complètes d'élèves auront accompli toute leur scolarité avec la sténographie.

Par conséquent, si l'on peut sans charger le programme, ni prendre sur le temps nécessaire aux autres disciplines, donner à nos élèves un instrument nécessaire pour les uns, fort utile pour les autres, il vaut la peine d'essayer et de tenter les expériences sur une plus grande échelle. »

Neuchâtel, le 14 juillet 1925.

BERTRAND GRANDJEAN.

« Le personnel enseignant du district de Neuchâtel était réuni en conférence officielle, le 15 juin 1925, au collège des Terreaux. Cette conférence était présidée par M. Barbier, inspecteur.

A la fin de la séance, M. Barbier annonce à l'auditoire qu'une visite aura lieu l'après-midi au collège de Colombier où il enseigne la sténographie depuis quelques années, à raison d'une demi-heure par semaine et par classe.

Tous ceux qui avaient le désir d'assister à quelques leçons de sténographie et de se rendre compte des résultats obtenus dans ce domaine par M. Barbier, étaient cordialement invités.

J'étais du nombre des pédagogues qui ont répondu avec joie et empressement à l'invitation qui leur avait été adressée. Nous étions vingt à vingt-cinq. En compagnie de M. l'inspecteur nous avons visité successivement toutes les classes primaires, en commençant par celle de 1^{re} année, c'est-à-dire par les élèves les plus jeunes. Une chose m'a frappé : c'est l'entrain remarquable qui règne dans toutes les leçons de M. Barbier. Les élèves sont enthousiasmés ; ils apprennent en s'amusant et ceux qui ont eu le privilège de les voir à l'œuvre sont persuadés que ce beau vocable de « sténographie » signifie pour eux : récréation, jouissance et enseignement à la fois.

Remarque suivante : les élèves écrivent un texte sous dictée avec une facilité qui me surprend. Non seulement ils écrivent avec rapidité, mais ils lisent et se relisent de même. Les signes sténographiques se présentent fort bien à leur esprit comme à leurs yeux.

Je suis enchanté, mon intérêt est sans cesse excité. J'envie le sort des élèves de Colombier et songe tout naturellement à ceux qui n'ont pas la même faveur, aux écoliers de la Coudre en particulier, où j'ai le plaisir d'enseigner et forme le vœu qu'ils béné-

ficient aussi un jour des avantages que procure la sténographie.

Je vois en elle un excellent instrument de travail pour tous les élèves, petits et grands. C'est un précieux auxiliaire pour l'enseignement de la langue maternelle. Elle me paraît devoir rendre de très grands services à tous les maîtres et maîtresses de nos écoles, en leur permettant d'animer leurs leçons, de les éclairer d'une vive lumière, de captiver, de retenir et de fixer l'attention de leurs jeunes auditeurs.

Je crois donc sincèrement que l'on peut fonder sur la sténographie de grandes espérances. Je souhaite qu'on lui donne sans trop tarder la place qui lui convient, et j'engage les rebelles et les moins prévenus en sa faveur à visiter les classes de Colombier, ils seront convertis.

Je conserve de mon après-midi du lundi 15 juin le meilleur des souvenirs. Je remercie M. Barbier de son aimable invitation et le félicite de la tentative heureuse qu'il fit à Colombier où un plein succès couronne ses efforts. Cela n'a du reste rien de surprenant, notre inspecteur est un sténographe averti et un pédagogue expérimenté. »

La Coudre, ce 24 juillet 1925.

CH. PAREL.

Au nombre des personnes qui ont suivi de près nos travaux, M. Camille Dudan, directeur des écoles d'Orbe, professeur de sténographie, a voulu, en pédagogue avisé, se rendre compte année par année, des progrès de nos élèves ; aussi, à trois reprises déjà, nous a-t-il honoré de sa visite, il continuera à le faire afin d'être à même d'apprécier, en toute connaissance, une scolarité complète de huit années. Nous ne saurions assez lui dire toute notre gratitude pour l'encouragement qu'il nous donne par l'intérêt qu'il porte à notre expérience.

Nous ne pouvons mieux clore notre étude qu'en reproduisant les lignes que notre distingué collaborateur a bien voulu consacrer aux écoles de Colombier. Sous une forme aussi charmante que poétique, on en saisira toute la valeur scientifique, alliée à la plus fine psychologie.

« La sténographie, dit M. Camille Dudan, a depuis longtemps forcé la porte des écoles, et les établissements sont nombreux qui l'enseignent, à titre obligatoire ou facultatif. Cela est déjà un résultat remarquable et pourrait suffire à notre ambition. Tel n'est cependant pas le sentiment des vrais amis de l'art abrégé.

viatif, de ceux qui ont l'intuition de toute sa valeur, de toute sa singulière portée. Pour eux, la carrière de la sténographie est fort loin d'être parcourue.

Tout le chapitre de son application pédagogique est encore à faire.

Ce n'est pas seulement par la petite porte, c'est par la grande qu'elle doit entrer dans l'école et dans l'école primaire ; le jour de cette entrée approche à grands pas. Une expérience toute récente le prouve d'une manière décisive.

Le destin de la sténographie est lié à celui de l'écriture ordinaire. Elle sera enseignée comme elle, dès la classe enfantine jusqu'aux classes supérieures. Et son rôle, au sortir de l'école, ne fera que commencer. Elle restera toute sa vie, aux doigts de l'enfant.

Du jour où Aimé Paris, — qui fut, ne l'oublions pas, un grand pédagogue — eut créé son admirable alphabet, un instrument pédagogique puissant était trouvé. On en a tiré d'abord une sténographie rapide, parlementaire, qui a fait ses preuves, puis une sténographie commerciale dont l'application s'est faite sur une large échelle ; mais la trouvaille d'Aimé Paris est loin d'être épuisée, et son fruit le plus précieux, le plus populaire, est sans doute ailleurs encore. Si la sténographie a une grande valeur pratique, sa valeur éducative est incomparablement plus grande.

L'alphabet Aimé Paris est une création parfaite, sous le rapport de l'analyse linguistique, comme sous le rapport de l'économie du signe : exacte, complète, simple, claire, elle est classique, c'est-à-dire faite pour les classes. Elle n'est rien de moins que la photographie de la parole. Elle en note tous les éléments et rien que les éléments, et de plus elle a l'écriture parfaite de la géométrie.

Elle est, à côté de l'écriture ordinaire, compliquée, inégale et charmante comme la vie, l'écriture idéale, normale, logique, abstraite. Elle est la mathématique de l'écriture, l'autre en est l'histoire. Les deux sont nécessaires, comme l'esprit de géométrie est nécessaire à côté de l'esprit de finesse, selon Pascal, comme la logique à côté de la vie, comme la théorie à côté de la pratique. Cela est si vrai que toute éducation se fait par ces deux leviers : langue maternelle et arithmétique, ou latin et mathématique ; et que toute discipline particulière d'études comprend à son tour ces deux éléments : la règle et l'exception ou plutôt l'application. L'on n'apprendra à bien écrire que par les deux écritures.

La sténographie a sa place marquée à l'école primaire. Si elle ne l'a pas prise plus tôt, c'est que l'alphabet classique a mis du temps à être découvert d'abord, connu ensuite. Elle va pou-

voir enfin jouer son rôle scolaire. Elle préviendra l'écriture habituelle, elle lui donnera son point naturel de comparaison, elle l'éclairera, l'animera, l'entraînera. Et, — ô surprise ! — quoique phonétique et géométrique, elle facilitera et assurera en définitive l'acquisition de l'orthographe.

Du reste rien n'est jamais tout à fait nouveau sous le soleil : la sténographie était déjà enseignée dans l'antiquité, à Rome, dans les écoles correspondant à nos écoles primaires et secondaires.

Telles étaient les réflexions qui s'imposaient à moi, tandis que je visitais, il y a un an déjà, et tout dernièrement encore, les classes primaires de Colombier où la sténographie Aimé Paris est enseignée depuis deux ans ¹, sous cet aspect nouveau, à tous les élèves de six ans comme à ceux de quatorze ans.

Colombier ! joli village sur les bords idylliques du lac de Neuchâtel, avec son collège moderne à la façade de bon style au fond de l'accueillant préau ; corridors spacieux, salles gracieuses et d'une propreté méticuleuse — quel bon concierge que le concierge de Colombier ! — maîtresses et maîtres alertes et gais, population enfantine, vive, soignée, stylée : quel meilleur cadre, quel meilleur terrain d'essai pour la sténographie !

C'est l'hiver. — L'atmosphère de la classe est douce et agréable. Les radiateurs vibrent doucement, et par la grande fenêtre on voit le coteau neuchâtelois et ses ceps couverts de neige. Mais, attention au tableau noir ! M. l'Inspecteur en personne, craie en main, trace de fines arabesques : les signes de l'alphabet sténographique Aimé Paris se nouent et parlent... Toute la classe, l'œil vif et gai, est partie en chœur ; d'un trait, sans hésitation et avec élan, elle lit toute la page. Satisfait, l'inspecteur taquine. Les enfants sont ravis.

Vous avez reconnu sans peine dans le sympathique inspecteur neuchâtelois notre cher doyen, M. Ch. Ad. Barbier, l'homme qualifié et prédestiné à tenter l'entreprise. Sa double compétence de pédagogue et de sténographe l'y autorisait, et mieux, sa passion profonde et clairvoyante de l'école et de l'art abrégatif lui garantissait le succès. Avec générosité il a donné lui-même son temps, et à raison d'une demi-heure seulement par semaine et par classe, il a réussi à obtenir un brillant résultat. Et il faut le voir à l'œuvre : il réalise un ancien rêve, il est heureux, vif, pétillant, entraînant, très gai ; les enfants le comprennent et l'adorent, et la sténographie s'implante et progresse. La conquête est assurée : ville prise !

Les petits possèdent la sténographie élémentaire et les grands

¹ Maintenant quatre ans.

la sténographie commerciale. L'une et l'autre sont assimilées et utilisables. Les élèves lisent facilement, écrivent rapidement sous dictée et se relisent fort bien. La connaissance qu'ils ont acquise de la sténographie est excellente. Elle leur a été, cela va sans dire, fort bien enseignée, mais ils l'ont apprise avec facilité et avec goût. Ce résultat serait déjà très précieux en soi. Plusieurs de ces enfants l'apprécieront encore davantage dans l'avenir.

* * *

Ma première question à chaque maîtresse et à chaque maître a été la suivante :

Cet enseignement nouveau a-t-il été si peu que ce soit, une surcharge au programme ?

Réponse catégorique : Non.

Avez-vous pu réaliser votre programme aussi complètement que d'habitude ?

En tout cas, et même, semble-t-il, plus facilement. — La même réponse m'est donnée par tous avec l'accent le plus évidemment sincère. Du reste il n'y a qu'à contrôler les connaissances des élèves.

M. Barbier me confie même que, par scrupule, vu l'approche des examens, il a demandé aux maîtres d'interrompre momentanément ces leçons spéciales. Aucun ne l'a désiré. Au contraire.

Alors, la sténographie vous a aidé dans l'accomplissement de votre programme ? continuai-je de questionner.

En somme, oui. D'abord les élèves l'ont apprise avec joie, comme une récompense dont on les privait même en cas de travail insuffisant. Cela a servi de stimulant, a amené un élément nouveau d'intérêt. Leur esprit s'est éveillé, il est devenu plus vif. Tout l'enseignement en a retiré un bénéfice indéniable.

Bien. Et l'orthographe ? A-t-elle été gênée par la sténographie phonétique ? Avez-vous remarqué des fautes d'un genre nouveau dues à son influence ?

A ma surprise, je l'avoue, partout on m'a répondu : Non. — Il se trouve que les enfants, même les plus jeunes, distinguent parfaitement les deux écritures et ne les confondent jamais. Si la sténographie s'accorde fort bien avec la lecture phonétique, elle ne gêne pas à l'acquisition de l'orthographe. Cette écriture, que les petits aiment comme un dessin, et qui leur permet de lire et d'écrire, de s'exprimer plus tôt, leur sert de transition heureuse à l'autre écriture. Et ils n'en aiment pas moins l'écriture ordinaire. Au contraire, formés par la sténographie, ils font

plus attention aux sons, ils les remarquent tous, et leur prononciation, leur lecture et par suite leur écriture est plus précise, plus nette, meilleure. Une maîtresse m'assure qu'une espèce de fautes a disparu : les croisements de lettres dans la même syllabe, *cra* par exemple au lieu de *car*. Elle l'attribue à la sténographie. Ailleurs, un essai de dicter les poésies en sténographie a donné de bons résultats. Les élèves estiment les apprendre plus vite. L'une dit : « Je les apprends beaucoup plus vite, car je dois m'appliquer bien plus pour trouver les mots » et elle ajoute : « J'aime lire et écrire en sténo, c'est comme si l'on cherchait des charades, mais instructives. » « La sténo est une bonne leçon, elle nous développe l'esprit et nous demande de réfléchir. Elle nous rend lestes. »

A ma question sur l'orthographe, un maître d'une classe de grands me répond en me soumettant un texte français assez difficile : « Et bien ! me dit-il, je l'ai dicté l'autre jour sans préparation à mes élèves, et voici la liste des résultats : — les notes sont en effet excellentes — ma classe est bonne sans doute, mais enfin je ne suis jamais arrivé encore à un aussi bon résultat. La sténographie doit y être pour quelque chose ». Je regarde M. Barbier, qui sourit. Il y a longtemps qu'il est persuadé que le remède à la crise orthographique, c'est la sténographie. Les faits lui donnent déjà raison.

* * *

L'expérience est donc concluante. La sténographie s'acquiert facilement et vite par les élèves. Elle ne gêne pas les maîtres qui la soupçonnent au contraire d'accélérer le parcours du programme. Elle exerce une influence éducative marquée sur les esprits des élèves, elle simplifie pratiquement plusieurs travaux de classe, elle a une action heureuse sur la lecture, la diction et l'orthographe.

Et voilà assez pour déclarer ouvert le chapitre de la sténographie à l'école primaire et pour féliciter M. Barbier de sa féconde entreprise. »

Oui, le chapitre est ouvert. La Commission scolaire de Colombier l'a bien compris ; aussi, n'a-t-elle pas hésité à communiquer ses propositions à l'instance supérieur sous la forme suivante :

8. Adresse de la commission scolaire et du corps enseignant de Colombier au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

La Commission scolaire de Colombier, reconnaissante au Département de l'Instruction publique d'avoir autorisé, à titre d'essai, l'enseignement de la sténographie dans toutes ses classes, sous la responsabilité de M. Ch. Ad. Barbier, inspecteur des écoles, lequel s'est chargé lui-même de cet enseignement,

constate :

1^o Que l'essai consenti a duré jusqu'ici plus de deux ans, temps largement suffisant pour se faire une opinion exacte de ce nouvel enseignement.

2^o Que non seulement la sténographie a été apprise facilement par tous les élèves, mais que, de plus, ils l'ont vivement goûtée et appréciée.

3^o Qu'elle a donné les meilleurs résultats — toujours contrôlables — dans toutes les classes, de l'école enfantine au degré supérieur de l'école primaire.

4^o Que le corps enseignant unanime en a reconnu et apprécié les grands avantages parce que la sténographie en provoquant l'intérêt des élèves, a éveillé leur esprit, si bien que l'enseignement tout entier en a retiré un bénéfice indéniable.

5^o Qu'au surplus et si extraordinaire que cela puisse paraître, les résultats acquis l'ont été sans apporter aucune surcharge au programme, mais qu'au contraire la tâche des maîtres comme celle des élèves en a été facilitée.

Pour toutes ces raisons :

La Commission scolaire de Colombier, réunie le 27 février 1924, et d'accord avec son corps enseignant consulté, a l'honneur de présenter à l'autorité supérieure la demande suivante :

Que la sténographie soit inscrite au programme des écoles enfantines et des écoles primaires à titre facultatif, à seule fin de per-

mettre aux Commissions scolaires de l'introduire en toute liberté et en temps opportun.

Colombier, le 27 février 1924.

Les membres de la Commission scolaire.

Les membres du corps enseignant.

Les 15 membres de la Commission scolaire et les 7 membres du corps enseignant ont apposé personnellement leur signature sur ce document. C'est l'unanimité.

* * *

La revision des programmes actuellement en cours ne peut manquer de tenir compte de ces vœux. Souhaitons que ce soit dans le sens même de l'adresse des autorités de Colombier. De cette manière, chaque Commission scolaire aura la faculté d'agir comme bon lui semblera, soit : instituer ou ne pas instituer cet enseignement. Si elle se décide en sa faveur, il importe alors qu'elle le fasse pour toutes ses classes de l'école enfantine au degré supérieur de l'école primaire.

Agir ainsi c'est, sans créer aucune obligation quelconque, ouvrir la voie à un véritable réveil pédagogique. Il appartient à l'avenir d'en mesurer l'importance.

CONCLUSIONS

Des faits et des arguments exposés dans notre travail découlent tout naturellement les conclusions suivantes :

I. *La sténographie est une écriture simple, — plus simple que l'écriture usuelle — à la portée des plus jeunes intelligences.*

II. *La sténographie développe toutes les facultés de l'enfant, en particulier sa vivacité d'esprit et sa volonté.*

III. *La sténographie est une branche de pénétration de premier ordre dont bénéficie l'enseignement tout entier.*

IV. *Il est désirable que des expériences aussi complètes que possible se poursuivent partout, à condition que cet enseignement*

soit confié à des personnes qualifiées, c'est-à-dire connaissant à fond, à l'exclusion de la sténographie parlementaire, la sténographie scolaire et la sténographie commerciale.

Tous ceux qui ont bien voulu nous suivre dans notre étude — si imparfaite soit-elle — nous rendront cette justice que nous ne sommes pas, comme d'aucuns ont voulu la prétendre, des révolutionnaires. Nous ne voulons ni démolir, ni bouleverser ; par contre il faut coûte que coûte que nous arrivions à perfectionner notre enseignement, voire même à le transformer dans plusieurs de ses procédés, pour permettre de consacrer ensuite à d'autres branches un plus grand nombre d'heures. Nous ne négligerons rien pour atteindre le but que nous nous sommes proposé et que nous poursuivons depuis plus de trente ans.

Au milieu du tumulte de idées qui se font jour à l'heure actuelle dans le domaine de la pédagogie expérimentale, il est impossible que la sténographie, — après les expériences faites —, expériences nombreuses, longues et indiscutablement favorables, il est impossible, disons-nous, que la sténographie ne surgisse, triomphante et acclamée, comme la branche véritablement propre à transformer notre enseignement qui a besoin, — et sur ce point tout le monde est d'accord — de l'insufflation d'une vie nouvelle.

CH. AD. BARBIER.
